

BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) COUPON PLUS NOTE 2018/5



Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Obligation structurée



6 ans et demi



Droit au remboursement à 100% à l'échéance



6 coupons variables compris entre 2% et 6% (brut)



Profil conservateur à neutre



LA **BNP PARIBAS FORTIS FUNDING COUPON PLUS NOTE 2018/5** (en abrégé **BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/5**) est un instrument de dette émis par BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par Fortis Banque SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à le rembourser à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez donc de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi à l'échéance.

La **BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/5** est destinée aux investisseurs à même d'évaluer, au regard de leurs connaissances et de leur expérience, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe, notamment via une familiarisation avec les actions du panier et les taux d'intérêt.

Principales caractéristiques

- ✓ Maturité de 6 ans et demi.
- ✓ Droit au remboursement à 100% du capital à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.
- ✓ Droit à 6 coupons compris entre 2% et 6% (brut) en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions internationales.
- ✓ Profil d'investisseur: conservateur à neutre.

Six coupons compris entre 2% et 6% (brut)

La **BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/5** donne droit à la distribution de 6 coupons variables, compris entre un minimum de 2% et un maximum de 6% (brut). Les cinq premiers coupons sont annuels. Le sixième est distribué à l'échéance, après une période de 18 mois. Ramené sur base annuelle, le taux de ce coupon est donc compris entre 1,33% et 3,95%.

Le montant de chaque coupon sera déterminé par la performance d'un panier constitué de 20 actions internationales (voir liste et processus de sélection en page 2).

A chacune des 6 dates d'observation, l'**évolution de chaque action** du panier sera calculée par rapport à son niveau de départ, fixé une fois pour toutes à l'émission.

- Si l'action est restée stable ou a progressé, on lui attribue **d'office une hausse de 6%**.
- Si l'action a reculé, sa baisse effective n'est prise en considération **que jusqu'à -25%**.

L'**évolution du panier** sera égale à la moyenne des 20 performances ainsi calculées et déterminera le taux brut du coupon distribué. Toutefois, si elle se révèle inférieure à 2% ou négative, le coupon distribué sera néanmoins de 2% (brut).

Performance réelle d'une action	Performance retenue pour cette action
-50%	-25%
-18%	-18%
-3%	-3%
0%	6%
4%	6%
20%	6%



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 15 février à 9 h au 14 mars 2012 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances telles que décrites dans le Prospectus (voir partie B des Final Terms).

Pour en savoir plus ou pour souscrire:



aux guichets de toute **agence BNP Paribas Fortis**



sur simple appel au **n° 02 433 41 31**



via **PC banking** sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Trois scénarios du calcul du coupon

Donnés à titre purement illustratif du mode de calcul du coupon, les trois scénarios suivants sont purement théoriques et ne préjugent pas de la performance future du panier d'actions. Ils ne constituent en aucune manière une garantie quant au coupon effectivement distribué.

Coupon maximal	Coupon intermédiaire	Coupon minimal
Les 20 actions du panier ont toutes enregistré une performance nulle ou positive au terme de la période d'observation. L'évolution de panier est donc égale à 6%.	L'évolution du panier au terme de la période d'observation est comprise entre 2% et 6%.	L'évolution du panier au terme de la période d'observation est inférieure à 2% ou négative.
Le coupon brut pour cette période est de 6% .	Le coupon brut pour cette période est égal à l'évolution du panier .	Le coupon brut pour cette période est néanmoins de 2% .

20 actions triées sur le volet

L'univers au sein duquel les analystes du Private Banking de BNP Paribas Fortis ont choisi les 20 actions qui composent le panier est le fruit d'une **approche de type "value"**. Les actions sont en effet sélectionnées sur la base d'une analyse de leurs fondamentaux, qui permet d'identifier les actions présentant des valorisations attrayantes. Mais une bonne valorisation n'est pas tout. Pour intégrer l'univers d'investissement, les entreprises doivent aussi montrer une bonne solvabilité et faire preuve d'une certaine constance dans leurs résultats financiers.

En résumé, pour intégrer l'univers d'investissement, les actions doivent répondre à une série de **critères objectifs**, largement utilisés dans le monde de l'investissement, portant sur:

- 1. la valorisation:** l'action doit présenter un cours attrayant et bénéficier d'une recommandation positive (acheter) ou neutre (conserver);
- 2. la solvabilité:** l'entreprise doit être capable de supporter sa dette et les coûts liés à celle-ci;
- 3. la stabilité:** pour chacune des 10 dernières années, l'entreprise doit avoir réalisé un cash-flow positif et avoir distribué un dividende (il est à noter que la BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/5 ne donne pas droit au paiement de ces dividendes).

La sélection des actions composant l'univers d'investissement ne répond par contre à aucune stratégie d'allocation régionale ou sectorielle.

Un document explicitant les critères de sélection des actions peut être obtenu sur simple demande dès le début de la période de souscription.

Panier des 20 actions

Entreprise	Pays	Secteur
AT&T Inc.	États-Unis	Télécoms
Belgacom SA	Belgique	Télécoms
Bouygues	France	Construction
ENI SpA	Italie	Énergie
Kon. DSM NV	Pays-Bas	Chimie
Lotte Shopping Co Ltd	Corée du Sud	Distribution
Marathon Oil Corp.	États-Unis	Énergie
Mediaset SpA	Italie	Médias
Michelin SCA	France	Équip. automobile
Posco	Corée du Sud	Industrie
Randstad Holding NV	Pays-Bas	Services
Repsol YPF SA	Espagne	Énergie
Royal Dutch Shell plc	Pays-Bas	Énergie
Samsung Electronics Co Ltd	Corée du Sud	Électronique
SK Telecom Co Ltd	Corée du Sud	Télécoms
Swire Pacific	Hong Kong	Conglomérat industriel
Takeda Pharmaceutical Co Ltd	Japon	Soins de santé
Total SA	France	Énergie
Vallourec SA	France	Industrie
Yanzhou Coal Mining Co	Hong Kong	Industrie minière

Vous trouverez dans les Final Terms plus d'informations sur les actions du panier (entre autres leurs codes ISIN et les places de cotation).

Les analystes du Private Banking estiment qu'en répondant à ce processus de sélection rigoureux, les 20 entreprises qu'ils ont choisies pour composer le panier devraient enregistrer de bons résultats et voir leurs cours boursiers s'apprécier sensiblement dans l'hypothèse d'un redressement des marchés d'actions. Et dans le cas où ceux-ci resteraient sous pression, elles seraient mieux armées que les autres pour résister à une tendance baissière.



Pour quel investisseur?

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, la distribution régulière de coupons et le droit au remboursement à 100% du capital à l'échéance font de la BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/5 un placement destiné prioritairement aux investisseurs présentant un **profil conservateur à neutre**, pour autant qu'il réponde à leurs objectifs d'investissement, leur situation financière, leurs connaissances et expérience. Elle peut néanmoins convenir, dans certaines limites, pour des investisseurs présentant un autre profil en fonction du degré de diversification de leur portefeuille et du niveau de risque qu'ils acceptent. Ces derniers sont invités à consulter un conseiller en placements de BNP Paribas Fortis avant toute décision d'investissement.

Vous trouverez plus d'infos sur les profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Plan par étapes.

Le pour et le contre...

Avantages	Risques
<ul style="list-style-type: none"> • Droit au remboursement à 100% du capital à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant. • Distribution de 6 coupons variables d'au minimum 2% (brut) et pouvant grimper jusqu'à un maximum de 6% (brut) en fonction de l'évolution du panier d'actions. Le rendement actuariel brut sera donc compris entre un minimum de 1,52% et un maximum de 5,21%. • Instrument financier permettant de participer (partiellement) à un éventuel redressement des marchés boursiers, même modéré, sans avoir à investir directement en actions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de crédit: en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. • Risque de contre-performance: l'investisseur risque d'obtenir un rendement inférieur à celui d'un investissement sans risque en cas d'évolution adverse des actions constituant le panier. • Risque de liquidité: cette obligation structurée est cotée sur un marché réglementé. La cotation ne garantit cependant pas le développement d'un marché actif permettant sa négociation. BNP Paribas Fortis en assurera la liquidité en se portant acquéreur ou le cas échéant vendeur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance ou acheter ces titres une fois la période de souscription terminée devra les vendre/acheter au prix déterminé par BNP Paribas Fortis en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessous) qui pourraient amener à un prix inférieur à la valeur nominale. Ce prix sera fixé avec une fourchette achat-vente de maximum 1% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de bourse; voir rubriques "Frais et Commissions" et "Fiscalité", en page 4). • Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché): le prix de cet instrument fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution des actions du panier et celle des taux d'intérêt. Il pourra, par conséquent, être inférieur à sa valeur nominale.



Documentation

Pour obtenir plus de détails sur les facteurs de risque, les investisseurs sont invités à lire attentivement le **Prospectus** et à considérer la décision d'investir dans la BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/5 à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risque".

Le **Prospectus** est constitué

- du **Prospectus de base** du programme "Euro Medium Term Note (EMTN) de EUR 30.000.000.000", daté du 17 juin 2011 et approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg,
- du **Supplément au Prospectus de base**, daté du 6 janvier 2012 et approuvé par la CSSF au Luxembourg, et
- des **Final Terms** datées du 14 février 2012.

Ces trois documents, rédigés en anglais, ainsi qu'un résumé en français du prospectus de base sont disponibles gratuitement dans toute agence BNP Paribas Fortis ainsi que sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Il est également recommandé aux investisseurs de consulter notre "Brochure d'information – Instruments financiers" disponible dans toute agence BNP Paribas Fortis ainsi que sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > MiFID > Plus d'infos sur MiFID.

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Émetteur: BNP Paribas Fortis Funding (en abrégé "BP2F"), filiale luxembourgeoise de Fortis Banque SA.

Garant: Fortis Banque SA. La garantie ne s'applique qu'en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur.

Rating du garant: A1 (*negative outlook*) chez Moody's, AA- (*negative outlook*) chez Standard & Poor's et A (*stable outlook*) chez Fitch.

Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS0746248128 - Série 751.
- Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais.
- Cotation: Bourse de Luxembourg (voir "Risque de liquidité" en page 3).
- Sous-jacent: panier de 20 actions internationales (voir liste et explications de la sélection en page 2).



Risque

Les principaux risques que présente cette obligation structurée sont décrits en page 3.



Durée

Date d'émission et de paiement: 21 mars 2012.

Prix d'émission: 102% de la valeur nominale.

Date d'échéance: 21 septembre 2018, soit une durée de 6 ans et demi.

Prix de remboursement: droit au remboursement à 100% de la valeur nominale à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.



Rendement

• **Droit à 6 coupons variables, compris entre un minimum de 2% et un maximum de 6% (brut)** en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions internationales (voir explications du mode de calcul du coupon en page 2).

• Le rendement actuariel brut sera compris entre un minimum de 1,52% et un maximum de 5,21%.

• Dates de distribution des coupons: 21 mars 2013, 21 mars 2014, 23 mars 2015, 21 mars 2016, 21 mars 2017 et 21 septembre 2018.

• Valeur initiale des actions: cours de clôture du 15 mars 2012.

• Valeurs intermédiaires et finale des actions: 7 mars 2013, 7 mars 2014, 9 mars 2015, 7 mars 2016, 7 mars 2017 et 7 septembre 2018.



Frais

Frais

• **Service financier:** gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.

• **Conservation en compte-titres:** gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.

• **Frais de courtage:** pour une information détaillée sur les frais relatifs à la vente et au rachat des titres après la période de souscription, veuillez vous référer à la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement en agence ou sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > Frais et taxes.

Commissions supportées par l'investisseur particulier et comprises dans le prix d'émission de 102%

• Commission de placement unique de 2%. À la date d'émission, l'émetteur rétrocèdera cette commission à BNP Paribas Fortis en sa qualité de distributeur.

• Commission pour la distribution et la promotion de l'obligation structurée et à titre d'apporteur d'affaire de 1% maximum, perçue chaque année par le distributeur.

L'investisseur potentiel est invité à consulter le Prospectus pour plus d'informations sur ces commissions.



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique

Selon la nouvelle législation fiscale en vigueur depuis le 1er janvier 2012, les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 21%. En plus, les personnes physiques qui recueillent des revenus mobiliers d'un montant net dépassant 20.020 EUR (pour la période imposable 2012) sont désormais redevables, sur la partie supérieure qui n'a pas encore été taxée à 25%, d'une "cotisation supplémentaire sur revenus mobiliers" de 4%. Si celle-ci a été retenue à la source sur leurs revenus mobiliers, le prélèvement du PM et de la cotisation supplémentaire aura un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés. À l'inverse, si la cotisation supplémentaire n'a pas été retenue à la source, le prélèvement du PM n'aura pas un caractère libératoire et l'ensemble des revenus mobiliers devra être déclaré dans la déclaration à l'impôt des personnes physiques. Les modalités concernant la retenue à la source de la cotisation supplémentaire n'ont pas encore été établies par les administrations fiscales belges. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB)

• Pas de TOB sur le marché primaire.

• TOB de 0,09% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 650 EUR par opération).



Documentation

La documentation relative à cette obligation structurée est décrite en page 3.

L'investisseur qui aura déposé ses titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis pourra en suivre l'évolution de la valeur au jour le jour via PC banking. BNP Paribas Fortis communiquera aux investisseurs toute modification importante au sujet du profil de risque et/ou de la valeur de la BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/5 sur le site www.bnpparibasfortis.be/emission

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par Fortis Banque SA. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.